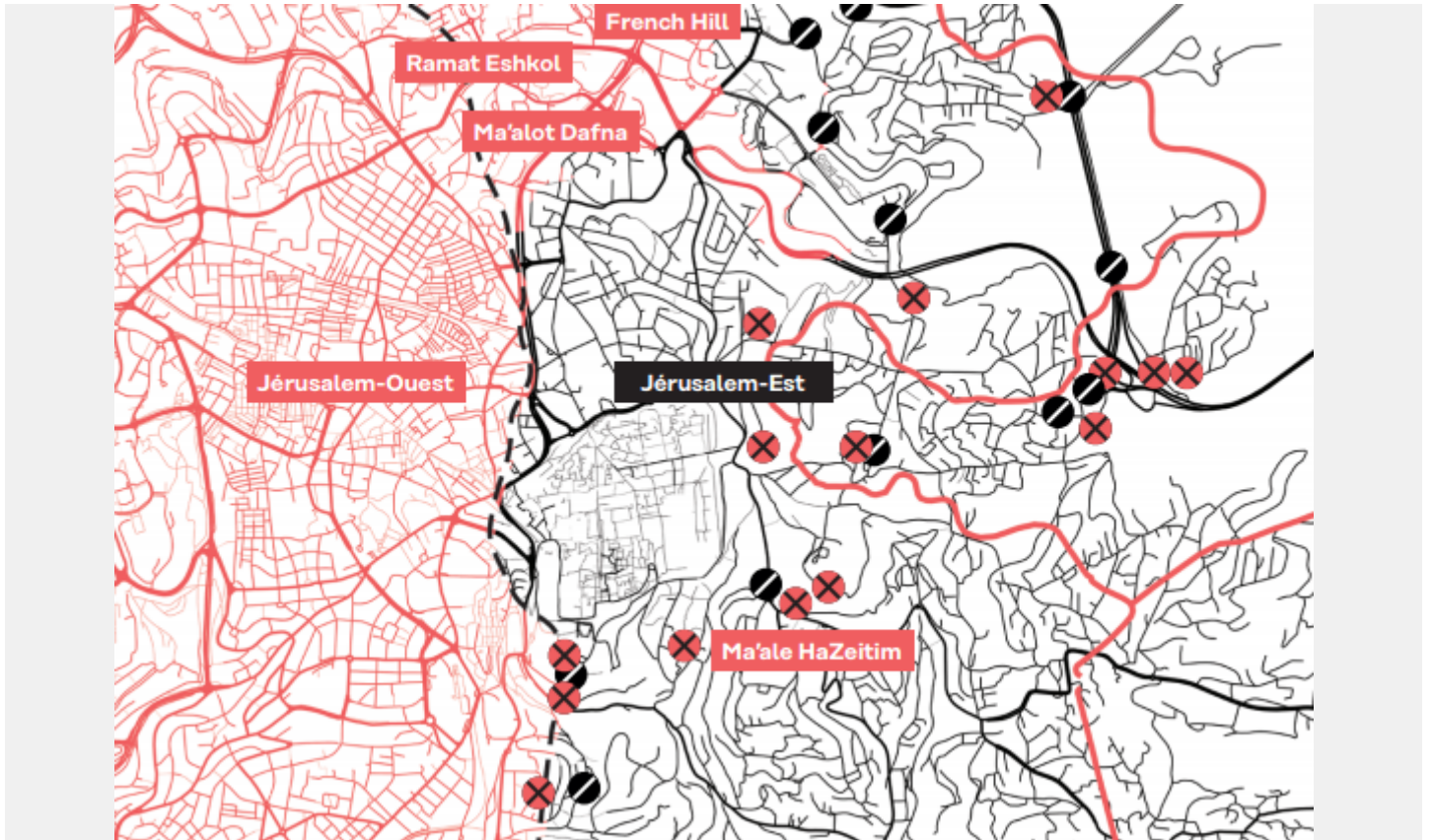


INFOGRAPHIE : le zonage de Jérusalem-Est

20 juillet 2017



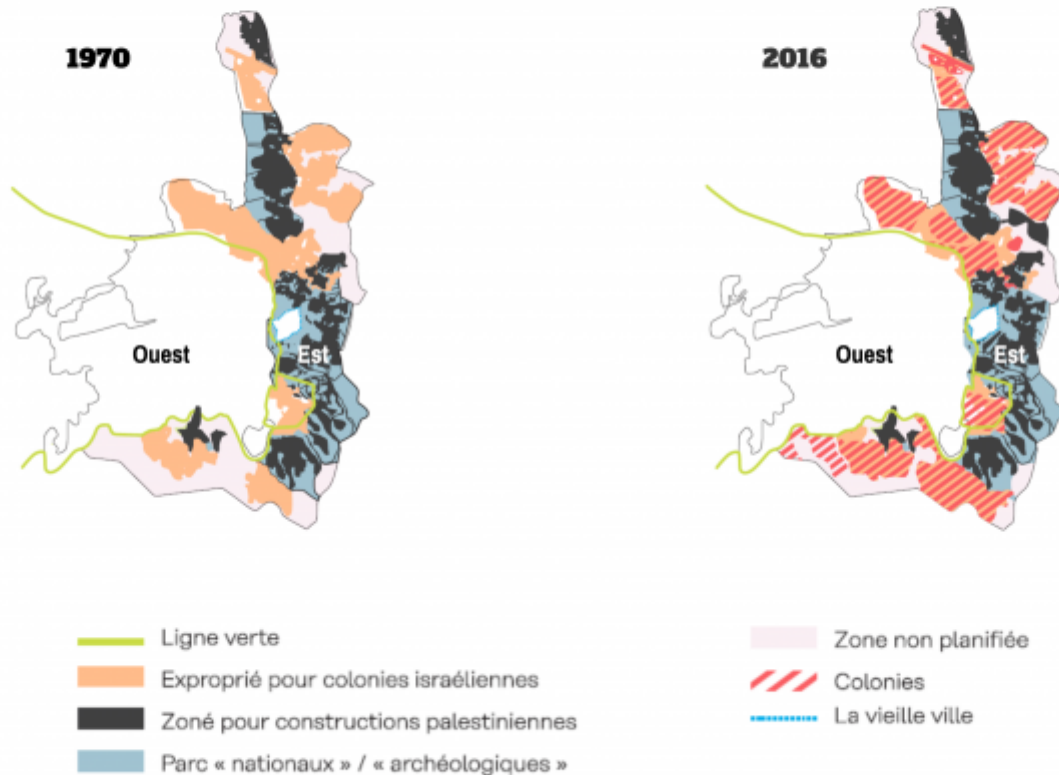
Dès 1970 Israël prévoit le zonage de Jérusalem-Est, occupée et annexée en 1967, qui sera principalement réservé à l'installation de colonies et de « zones vertes » ou « parcs archéologiques ».



Le zonage de Jérusalem-Est



Dès 1970 Israël prévoit un zonage de Jérusalem-Est en confisquant 35% des terres pour les colonies, 22% pour des "zones vertes" ("parcs nationaux") et en laisse 30% en zones "non définies". Aujourd'hui les colonies israéliennes, en pleine expansion, grignotent le territoire et séparent les quartiers palestiniens entre eux, leur interdisant tout développement, dans la constante logique coloniale d'expulsion des Palestiniens de Jérusalem.



PLATEFORME DES
ONG FRANÇAISES
POUR LA PALESTINE

En savoir plus : www.plateforme-palestine.org/-2017-

 @plateformeongfrancaises

 @PFPAlestine

Sources :

www.ochaopt.org

www.civiccoalition-jerusalem.org

www.btselem.org

Crédits images :

Romain Laborde

Renée Prangé

Télécharger l'infographie

Retrouvez notre rubrique sur la campagne 2017

• **Emplacement** : Vous êtes ici : Accueil > Agir > Campagnes > Palestine, 100 ans de dépossession : la campagne 2017 > Les thématiques mensuelles et leurs outils > Juillet-Août : la dé-palestinisation de Jérusalem-Est >

• **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/INFOGRAPHIE-le-zonage-de-Jerusalem-Est>